

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Membres absents excusés : Raphaël Abbet ; Laurianne Bovet ; Muriel Chenaux Mesnier ; Denis Corboz ; Magali Crausaz Mottier ; Olivier Faller ; Jean-Pascal Gendre ; Nicolas Gillard ; Nicole Graber ; Claude Nicole Grin ; Jean-Daniel Henchoz ; Anne-Lise Ichters ; Natacha Litzistorf ; André Mach ; Jean Meylan ; Sophie Michaud Gigon ; Fabrice Moscheni ; Roland Philippoz ; Laurent Rebeaud ; Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : --

Membres présents	78
Membres absents excusés	20
Membres absents non excusés	0
Effectif actuel	98

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 55 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Interpellation

de M. Mathieu Blanc (PLR) et consorts : « Quel bilan et quelles perspectives pour les caméras de vidéoprotection à Lausanne ? ».

Discussion

M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Joan Pain (La Gauche) ; Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS) ; Mme Françoise Longchamp (PLR).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation

de Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) : « Pourquoi l'enclassement des élèves lausannois se fait-il de manière si tardive ? ».

Discussion

Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) qui dépose une résolution.

Résolution (dépôt)

« *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre pour enclasser la majorité des élèves lausannois et en informer les parents avant le début des vacances d'été* ».

Discussion s/résolution

La parole n'est pas demandée.

Vote s/résolution

Le Conseil, par une majorité de oui, une douzaine de non et une douzaine d'abstentions, **approuve** la résolution de Mme Florence Bettschart Narbel.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Deuxième partie de la 7^{ème} séance du mardi 18 novembre 2014

Interpellation	de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : « La police de proximité s'éloigne du citoyen ».
<i>Discussion</i>	M. Claude-Alain Voiblet (UDC) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution (dépôt)</i>	« <i>En fonction des changements intervenus depuis l'acceptation du rapport-préavis 2008/55 sur la stratégie de police urbaine de proximité, le Conseil communal souhaite après cinq ans d'application de cette stratégie que la Municipalité dresse dans les six mois un bilan chiffré de sa politique</i> ».
<i>Discussion (suite)</i>	M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. David Payot (La Gauche) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Grégoire Junod, directeur de LSP ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; Claude-Alain Voiblet (UDC).
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par 18 oui, 47 non et 2 abstentions, refuse la résolution de M. Claude-Alain Voiblet. Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Clôture	La séance est levée à 22 h 30. Le président : Le secrétaire :